



Port de Saint-Malo



APPEL A CANDIDATURES

Usage de la Cale de Dinan dans le cadre d'une activité de bus de mer

2023-01

Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale, concessionnaire du port, publie cet appel à candidatures dans la perspective d'organiser l'exploitation de la Cale de Dinan pour les saisons 2023 à 2025. L'objectif est de renouveler l'organisation de la saison 2022 sur cette cale, à savoir permettre, en conciliation avec l'activité de pêche professionnelle, l'usage de cette cale comme point de départs et arrivées des bus de mer entre Saint-Malo et Dinard.

Les candidatures seront analysées par Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale qui pourra attribuer en conséquence des agréments d'exploitation aux sociétés candidates. Ces agréments préciseront le nombre de créneaux par heure attribués, dans la limite de 6 slots par heure pour les bus de mer. A l'issue de la saison 2023, un bilan sera réalisé avec les compagnies attributaires et les agréments pourront être à nouveau délivrés dans les mêmes conditions pour la saison 2024 puis 2025.

A l'appui de sa réponse, le candidat remettra un dossier comprenant une présentation de l'entreprise ainsi que tous les éléments nécessaires à l'évaluation des critères mentionnés ci-dessous. L'absence d'éléments dans le dossier permettant d'apprécier l'un des critères ou sous-critères empêchera l'attribution des points correspondant. Les éléments de réponses apportés par le candidat retenu dans le cadre de cet appel à candidatures pourront être repris sous la forme d'engagements du bénéficiaire dans l'agrément d'exploitation.

Les candidatures seront étudiées selon les critères décomposés en sous-critères suivants :

1. OFFRE DE SERVICE (40 points) :

- Période d'exploitation envisagée ;
- Amplitudes horaires proposées ;
- Nombre de rotations journalières souhaitées ;

2. SECURITE (40 points) :

- Vision de l'organisation des embarquements et débarquements avec mesures mises en place ou à optimiser pour assurer la sécurité des passagers tant au niveau de l'accès aux navires qu'au niveau de la circulation sur la cale, notamment au vu de la co-activité avec les pêcheurs.

3. PERSPECTIVES (20 points) :

- Objectif de pax pour la saison 2023 et perspectives de développement à horizon 2025.

Le candidat remettra à l'appui de son dossier l'ensemble des documents attestant de ses assurances et capacités professionnelles, ainsi que tous documents concernant les navires exploités (permis d'armement, permis de navigations, etc.).

Date limite de remise des candidatures	Vendredi 10 février 2023 à 12h00.
Renseignements et dépôt des candidatures	EDEIS Ports de Saint-Malo et Cancale Gare Maritime de la Bourse – Esplanade de la Bourse 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 51 00 Courriel : contact@saintmalo-cancale.port.bzh
Date de publication	10/01/2023